

Une nouvelle rose en France baptisée **Camille Costa de Beauregard, fondateur du Bocage**

Jean-Yves Moisan, administrateur honoraire de l'Association des anciens élèves et amis du Bocage (ADB) explique (18/09/2025) :

Voici des précisions sur un projet porté par l'Association des anciens élèves et amis du Bocage à l'occasion de la béatification de Camille Costa de Beauregard.



Comment est venue cette idée ?

La roseraie Laperrière est un fournisseur et un partenaire du Bocage depuis des décennies. La récente béatification n'avait pas échappé aux deux frères Laperrière qui la dirigent aujourd'hui. Aussi, Richard a-t-il proposé au Bocage, en 2024, un choix de nouvelles roses abouties qui ne demandaient qu'à être baptisées.

C'est l'association des ADB qui s'est engagée pour gérer ce projet audacieux, pour en choisir une, en acquérir les droits de multiplication, en lien et avec l'appui de la Fondation du Bocage.

Les ADB souhaitaient, en baptisant cette rose, apporter une contribution originale à l'évènement, inédit de la béatification, tant pour le Bocage que pour le diocèse de Chambéry. Une contribution choisie pour sa capacité à durer des années et à fleurir bien au-delà de Chambéry, les jardins et les terrasses de leurs futurs propriétaires, tout en leur rappelant, d'une agréable manière, son message de bienveillance et son souvenir spirituel magnifié par le pape et l'Église.

A termes, si les rosiers achetés génèrent de excédents, les ADB s'engagent à les affecter à un Fonds Camille prévu pour soutenir l'œuvre du Bocage et aider les jeunes dans leur parcours de formation ou pour des projets nécessitant une aide financière. Ainsi, via les fruits des rosiers Camille vendus, les jeunes auxquels Camille a consacré sa vie, continueront d'être épaulés.

Créer une telle rose, demande des années de savoir-faire, de culture et de sélection. Au final chaque nouvelle rose a la valeur d'une œuvre d'art végétale. Avec cette particularité de se prêter à être multipliée indéfiniment par greffage et donc de durer des décennies tout en restant elle-même. C'est le droit de la multiplier que les frères Laperrière ont cédé aux ADB, pour un montant qui représente plusieurs années de budget annuel de l'association. Heureusement des facilités ont été consenties pour que les échéances soient supportables. Plus qu'un fournisseur, la roseraie Laperrière est un partenaire majeur dans la réussite de ce projet ambitieux.

Sept mois après, où en est ce projet de rosier Camille lancé en février dernier ? C'était lors de la messe télévisée au Bocage. Les ADB s'étaient alors prudemment donné trois ans pour rentrer dans leurs frais d'acquisition des droits. Trois ans avant de commencer à récolter les fruits de leur audace. Mais ce projet a été si bien accueilli par celles et ceux qui en eu connaissance, que les commandes ont dépassé les prévisions. Les ADB remercient celles ceux qui ont déjà acheté leurs rosiers et en attendent la livraison. Au lieu de trois ans, deux, voire un peu moins, devraient suffirent pour atteindre l'équilibre et commencer à alimenter le Fonds Camille. Les frères Laperrière eux-mêmes s'étonnent d'un tel succès. Ils craignent même que ce qui a été mis en multiplication en 2024, pour être livré cet automne, soit en quantité inférieure aux commandes parvenues aux ADB !

